

Faut-il en finir avec l'audiovisuel public ?

Contexte

En Suisse, le débat fait rage sur l'initiative de fin 2016 qui veut supprimer la redevance radio-TV. L'ajuste mise à mort du service audiovisuel public ou nouveau régime où l'on ne paye que ce que l'on consomme ? En Belgique peut-on imaginer un tel débat ?

Oui

Mohamed Atiek

Corresponsable de la campagne
"No Billag" visant à supprimer
la redevance radio-TV en Suisse.

■ Quoi de plus démocratique que de laisser le citoyen choisir – et payer – son média et la manière dont il souhaite s'informer ? Aujourd'hui, le système de la subvention massive de l'audiovisuel public s'avère dépassé et injuste. Il fausse la concurrence.

Les Suisses votent le 4 mars sur l'initiative qui veut supprimer la redevance radio-TV, ce qui équivaldrait à la fin de la SSR, l'audiovisuel public de la Suisse. Vous êtes partisan du "No Billag", Billag qui est l'organe qui prélève la redevance. Pourquoi cet engagement ?

Il s'agit de donner la liberté à l'individu de pouvoir choisir le média audiovisuel qu'il souhaite suivre. Et, dans ce cadre, de ne pas privilégier un média audiovisuel par rapport à un autre, comme c'est le cas dans la presse écrite. De surcroît, pâtissant d'un moindre attrait, tous les médias, dont la presse écrite, doivent aujourd'hui se réinventer. Cela passe essentiellement par Internet et les réseaux sociaux. Je considère qu'un média massivement subventionné par l'Etat fausse la concurrence. Il peut mettre librement à disposition son contenu, ce que ne peuvent pas faire des médias non financés par l'impôt. Les journaux qui diffusent leur contenu en ligne doivent soit fixer une limite de consultation espérant que l'internaute souscrive

un abonnement soit faire payer l'article à la pièce. La concurrence du média public est déloyale.

Tous les pays ont créé un pôle audiovisuel public. A tort ?

A l'époque, il faisait sens de vouloir financer un média audiovisuel particulier : la transmission de l'information par les ondes était nouvelle et stratégique. Aujourd'hui, ce système de financement s'avère dépassé et injuste. Vu la diversité médiatique, le protectionnisme de l'Etat n'a plus sa raison. La consommation de la télévision et de la radio a été chamboulée par la jeune génération (et plus seulement) qui met en avant la consommation à la demande avec les pay-per-view comme Netflix et les podcasts. Dans le cadre d'une offre large et riche, on ne paye ainsi que ce que l'on consomme.

N'y a-t-il pas un danger démocratique et de formation du citoyen à laisser l'audimat décider de l'existence du contenu et de la longévité d'une émission ?

Quoi de plus démocratique que de laisser le citoyen choisir le média qu'il veut consommer, choisir la manière dont il souhaite s'informer ? Je réfute cet argument qui affirme que le citoyen n'est pas assez adulte pour s'informer seul et de devoir lui désigner lui faire payer un média qui l'informerait "spécialement" afin qu'il puisse se forger une opinion. C'est un paradoxe total. Soit nous vivons dans une société démocratique et le pouvoir revient aux citoyens de choisir le moyen de s'informer, soit, au nom de la démocratie, le pouvoir désigne un média officiellement chargé d'informer le

citoyen et qui sera subventionné à travers l'impôt, sans demander l'avis des citoyens.

Votre pronostic sur la votation ?

Selon les derniers sondages, l'initiative ne passerait pas. Les plus jeunes souhaitent la suppression de la redevance, pas les plus âgés. Le vieillissement de notre population pousse donc au rejet. Mais le débat est lancé et il est sûr que, bientôt, les nouvelles générations amèneront le changement voulu.

Entretien : Thierry Boutte

En Belgique

"La dotation de la RTBF est inutile et même dangereuse"

Neutralité. *"La dotation de la RTBF, fort élevée, à charge des citoyens, est devenue inutile et même dangereuse, assène Christian Coppe, président de l'Union des libéraux (IDL). Si la raison première était de créer un service public de radio-TV dans un but de neutralité, on a obtenu aujourd'hui la situation inverse, et on la maintient. Il n'y a pas de débat possible sur sa raison d'être à l'avenir, passez votre chemin. Oui, le média public est orienté selon la majorité au pouvoir, garante de la subvention. Oui, ce média suit majoritairement la couleur du ministre 'en charge'. Sa neutralité est une illusion. La dernière affaire avec Eddy Caekelberghs est exemplaire. Faut-il aussi évoquer les problèmes de nomination et de promotion interne ? La pluralité affichée officiellement par le conseil d'administration de la RTBF ne reflète en rien les dérives et le parti pris qui existent au sein de ce média."* **T.Bo**

Non

Jean-Paul Philippot

Administrateur général de la RTBF,
président de l'Union européenne
de radio-télévision.

■ Le service public fournit aux citoyens une information plurielle et indépendante. C'est un ambassadeur de la culture et un soutien à la production audiovisuelle locale. Ces biens communs doivent être protégés face à l'espace audiovisuel numérique mondial.

Les citoyens doivent-ils continuer à participer au financement des services publics audiovisuels ?

Oui. La société investit dans le service public et ce dernier est tenu de rencontrer et de remplir des mandats. Sa mission première est de délivrer une information plurielle et indépendante. Cela ne signifie pas qu'il a le monopole de l'information, sûrement pas. Il contribue, par son existence et par ses productions, au pluralisme de l'information au sens large du terme. Dans le cas de la Suisse, si le service public audiovisuel venait à disparaître, c'est bien simple: il n'y aurait plus de producteurs de contenus audiovisuels.

Ensuite, il ne faut pas oublier que le service public est l'ambassadeur, le soutien, le découvreur de toute la sphère des producteurs et des auteurs culturels. En Belgique, sans service public, il n'y aurait pas de concerts de musique classique en télévision, il n'y aurait pas de pièces de théâtre, pas de magazines sur le livre, pas de partenariats avec les centaines de manifestations culturelles que nous connaissons.

Enfin, la troisième raison pour laquelle il faut participer au financement du service public est qu'il a une production propre. A nouveau, si vous prenez la fiction belge et la récente histoire du cinéma en Belgique, le service public y est très étroitement associé.

Ces fonctions d'information, d'ambassadeur de la culture et de soutien à la production locale font partie des missions du service public. Ces missions, dans un univers numérique tel que nous le connaissons aujourd'hui, deviennent nécessaires à l'existence d'une information plurielle, au soutien et au rayonnement de la culture locale. Ce sont des biens communs qu'il est nécessaire de protéger. Il s'agit d'enjeux culturels et de société.

Quels risques rencontrerait le service public s'il n'était plus subventionné ?

Lorsqu'on est un petit territoire comme la Belgique ou la Suisse, la notion d'ancrage local est très importante. Elle est d'ailleurs très certainement en train de revêtir une importance accrue. Par le passé, la presse, écrite et audiovisuelle, était très fortement locale. L'espace audiovisuel du XXI^e siècle

est bien différent. C'est un espace numérique global, mondial.

Aujourd'hui, les premiers concurrents de la télévision et de la radio s'appellent Netflix et Spotify. Dans cet univers global, si on veut continuer à exister sur le plan de l'information et de la culture, il nous faut des producteurs et des acteurs locaux. Les compétiteurs que nous connaissons aujourd'hui sont internationaux. Le service public doit être un des acteurs de cet ancrage local. Car qui dit disparition du service public, dit disparition de ses productions audiovisuelles. Le paradoxe est qu'aujourd'hui, on n'a jamais autant consommé de productions audiovisuelles. La population belge en consomme de plus en plus... mais il s'agit de contenus étrangers. Le danger est que, dans cet espace numérique global, l'information côtoie la rumeur et la manipulation. On en revient à parler de "fact checking" et de "fake news". Dans ce contexte, il faut des rédactions professionnelles et il faut des journalistes.

Et aux gens qui ne veulent payer que pour ce qu'ils regardent, que voulez-vous dire ?

Dans le catalogue de Netflix en Belgique, il y a peut-être 1 ou 2 % de contenus locaux. Si les citoyens n'ont plus d'autres alternatives que cette plateforme numérique, cela signifie que toute la créativité belge, c'est-à-dire les documentaires, les courts ou les longs métrages, les fictions ou les animations, seront résumés à un ou deux blockbusters par an. Imaginez les dégâts que cela pourrait faire ! Le nombre de talents qui ne verraient pas la lumière du jour dans cet univers si il n'y avait pas d'acteurs locaux pour les financer, pour les diffuser, pour les promouvoir.

Enfin, quand vous regardez le pourcentage moyen du budget qu'un service public investit dans la création propre, on est aux alentours de 55 à 60 %. Lorsque vous comparez ce résultat avec ce que les géants du web investissent en création originale, vous êtes à 1 ou 2 % de leur budget, de leurs revenus. En 2018, les services publics en Europe, investiront 1,7 à 1,8 fois plus que les géants du web en termes de production propre.

Entretien : Louise Vanderkelen

***“Il s’agit simplement de remplacer
un financement obligatoire
arbitraire par un financement
volontaire comme il existe
pour les médias papier.”***

Frédéric Jollien

Membre du comité "No Billag" dans une opinion publiée
sur www.letemps.ch

Le financement de la RTBF

En vertu du décret du 14 juillet 1997, la Radiotélévision belge de la Fédération Wallonie-Bruxelles (RTBF) est une entreprise publique autonome à caractère culturel. Elle est financée par son pouvoir de tutelle, la Fédération Wallonie-Bruxelles. La subvention qui lui est affectée annuellement présente l'essentiel de ses ressources, à savoir près de 75 % du budget. En 2016, cette dotation s'élevait à 232,6 millions d'euros, soit une augmentation de 8,3 millions d'euros par rapport à 2015.